

"La Communauté européenne reconnaît la Croatie et la Slovénie" dans Luxemburger Wort (16 janvier 1992)

Légende: Le 16 janvier 1992, le quotidien Luxemburger Wort annonce la décision prise la veille par les Douze de reconnaître officiellement l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie.

Source: Luxemburger Wort. Für Wahrheit und Recht. 16.01.1992, n° 13; 145e année. Luxembourg: Imprimerie Saint-Paul. "EG erkennt Kroatien und Slowenien an", p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_communaute_europeenne_reconnait_la_croatie_et_la_slavenie_dans_luxemburger_wort_16_janvier_1992-fr-61705806-c694-4e96-99d0-3e25cc5ef93e.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

La Communauté européenne reconnaît la Croatie et la Slovénie

Belgrade condamne ce geste, alors que les troupes de l'ONU entament les pourparlers.

Bruxelles/Belgrade (dpa). – Mercredi, tous les pays de la Communauté européenne (CE) ont décidé de reconnaître les républiques yougoslaves sécessionnistes, la Croatie et la Slovénie. La Suisse et l'Autriche se sont tout de suite ralliées à la décision de la Communauté européenne. Le gouvernement fédéral yougoslave dominé par les Serbes a condamné cette vague de reconnaissances constituant à leurs yeux une violation des «droits de souveraineté de la Yougoslavie». Une avant-garde des troupes de l'ONU a entre-temps entamé les premiers pourparlers avec des représentants de l'armée yougoslave.

La décision des pays de la Communauté européenne de reconnaître conjointement les deux républiques a été annoncée mercredi par la présidence du Conseil européen, tenue actuellement par le Portugal. Quant à la Macédoine et à la Bosnie-Herzégovine, les Douze ont laissé une future reconnaissance dans l'expectative. La décision avait été précédée de tiraillements tenaces au sein de la Communauté des Douze entre les partisans et les opposants d'une reconnaissance. Les ministres des Affaires étrangères des Douze avaient conclu le 16 décembre dernier un accord de principe afin de reconnaître à partir du 15 janvier, sous certaines conditions, les républiques qui le souhaitaient. L'Allemagne a, dès mercredi, entamé d'étroites relations diplomatiques avec la Slovénie et la Croatie.

La décision des Douze fait en grande partie suite aux avis de la Commission d'arbitrage, chargée par la Communauté d'assurer la couverture juridique dans le cadre de la Conférence de la Haye sur la paix en Yougoslavie. La Commission d'arbitrage affirme que les derniers doutes à propos d'une protection encore insuffisante pour les minorités ethniques en Croatie auraient été dissipés grâce à une lettre du président croate, Franco Tudjman. Ce dernier aurait en effet garanti d'introduire dans la constitution de son pays un statut spécial pour les territoires à population serbe selon les termes fixés dans le plan de paix de la CE. Or, comme l'a indiqué mercredi le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Dumas, Paris ne souhaite envoyer un ambassadeur à Zagreb que lorsque toutes les conditions seront remplies.

En ce qui concerne les autres républiques qui font partie intégrante de la Yougoslavie et qui espèrent également être reconnues, la CE estime que des questions importantes se trouvent encore sans réponses. Bruxelles avait en effet exigé de la part de ces républiques un catalogue reprenant des critères concernant la garantie de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits des minorités; la reconnaissance de l'inviolabilité des frontières, ainsi que le respect des obligations de la CSCE [Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe] concernant le désarmement, la sécurité et la stabilité régionale.

Contrairement à la déclaration de la Communauté européenne, la Commission d'arbitrage avait conclu dans son rapport que la Macédoine pouvait aussi être reconnue. Elle estimait que si la république portait le nom «Macédoine», cela n'impliquait aucune revendication de territoire vis-à-vis d'un autre Etat. La Grèce avait à cet égard émis des doutes quant à sa propre région Macédoine. La Commission d'arbitrage recommande qu'un référendum ait lieu en Bosnie-Herzégovine pour déterminer clairement le souhait d'indépendance de la population.

Selon Radio Zagreb, de nombreux soldats croates qui se situaient au front ont tiré en l'air après avoir appris la nouvelle de la reconnaissance de leur pays. Le cardinal Franjo Kuharic avait décrété dans toute la Croatie qu'on fasse sonner les cloches pendant toute la soirée.

Le gouvernement fédéral yougoslave dominé par les Serbes a laissé entendre qu'il avait toujours l'intention «d'exercer sa fonction définie par la constitution». Les observateurs à Belgrade en concluent que Belgrade souhaite toujours dans l'avenir représenter la Croatie et la Slovénie dans la politique extérieure. Le gouvernement fédéral yougoslave a indiqué que «la reconnaissance ne pouvait pas signifier la solution finale à la crise yougoslave».

Les soldats de l'ONU ont entamé mercredi à Belgrade les premières discussions avec des représentants de

l'armée yougoslave. Selon toute vraisemblance, ces soldats vont intégrer le week-end prochain leur lieu d'intervention dans la zone de combat en Croatie pour prendre position du côté serbe.

Selon des estimations de l'agence de presse Tanjug de Belgrade, les 10.000 soldats de l'ONU qui sont prévus pourraient déjà arriver vers la fin de la semaine prochaine en Yougoslavie. Tanjug se réfère à des «cercles diplomatiques» à Belgrade et elle annonce en même temps pour le début de la semaine prochaine une session du Conseil de sécurité se rapportant à ce sujet. Hormis quelques coups de feu isolés, l'armistice a été respecté aussi au cours de son douzième jour. Selon des informations de la télévision croate, trois gardes nationaux croates auraient été abattus par des tireurs serbes embusqués près de la ville de Karlovac.